

# **Sociologie des émotions**

---



CHRISTINE DÉTREZ  
KEVIN DITER

# **Sociologie des émotions**

---

**ARMAND COLIN**

## Collection U

Image de couverture : © Shutterstock

Mise en pages : Nord Compo

### **NOUS NOUS ENGAGEONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT :**



Nos livres sont imprimés sur des papiers certifiés pour réduire notre impact sur l'environnement.



Le format de nos ouvrages est pensé afin d'optimiser l'utilisation du papier.



Depuis plus de 30 ans, nous imprimons 70 % de nos livres en France et 25 % en Europe et nous mettons tout en œuvre pour augmenter cet engagement auprès des imprimeurs français.



Nous limitons l'utilisation du plastique sur nos ouvrages (film sur les couvertures et les livres).

© Armand Colin, 2025

Armand Colin est une marque de  
Dunod Éditeur, 11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

[www.dunod.com](http://www.dunod.com)

ISBN : 978-2-200-63588-6

# Sommaire

Introduction	7
Chapitre 1 Les émotions, filles malheureuses du savoir en Occident ?	17
Chapitre 2 Un héritage de la sociologie française en demi-teinte	45
Chapitre 3 La fabrique sociale des émotions : un <i>emotional turn</i> ?	79
Chapitre 4 Émotions, structures, inégalités et pouvoir	121
Chapitre 5 Les émotions comme marchandises dans un nouvel ordre capitaliste	173
Chapitre 6 Les émotions et les chercheur·ses	191
Conclusion	223
Bibliographie	227



# Introduction

« Rien n'est plus sérieux que l'émotion, qui touche jusqu'au tréfonds des dispositifs organiques »

Pierre BOURDIEU, *Méditations pascaliennes*, 1997.

Si toute entreprise de synthèse sur un état des connaissances semble un défi perdu d'avance, tant le champ du savoir est en perpétuelle expansion, ceci est d'autant plus vrai qu'on essaie de se pencher sur les émotions. Comme le souligne Christian Le Bart en conclusion de son ouvrage, « les émotions lancent un défi aux sciences sociales parce qu'elles constituent un objet fuyant, multiple, complexe » [LE BART, 2018, p. 231]. Pourtant, nous lancer dans un manuel de sociologie des émotions nous semblait à tous deux une très bonne idée : nous avons travaillé sur les émotions, de près ou de loin, à l'occasion de recherches précédentes portant sur la socialisation, et plus spécifiquement sur les goûts en matière de loisirs et de pratiques culturelles, sur l'amour et sur le *crush*. Surtout, travailler sur les émotions renvoyait à notre intérêt commun pour les entreprises de dénaturalisation des évidences, pour les efforts consistant à débusquer le social et le culturel intriqués dans le « naturel » et le biologique. Enfin, notre désir d'écriture est aussi né d'un plaisir de lecture d'ouvrages et d'articles restituant des enquêtes, toutes plus passionnantes les unes que les autres. Écrire ce manuel était d'abord pour nous une façon de les rassembler dans une bibliographie, afin de les transmettre à notre tour. Il nous semblait également que les parutions déjà existantes pouvaient être complétées, notamment en raison de l'accélération des publications consacrées aux « émotions ». C'est donc plein d'enthousiasme que nous nous sommes lancé-es dans l'aventure, confiant-es alors en notre capacité à maîtriser, organiser, problématiser, restituer la littérature existante sur les émotions. C'était bien évidemment sous-estimer l'ampleur de la tâche, liée d'une part au foisonnement des travaux, et de l'autre, à la difficulté de délimiter ce qui relève ou non du champ de la sociologie des émotions.

Alors qu'il s'attelle à une « introduction à l'histoire des émotions », Jan Plamper souligne l'ampleur du projet : une telle introduction, selon lui, « n'est pas facile à écrire, car aujourd'hui l'histoire des émotions part dans tous les sens. Métaphoriquement, c'est un peu comme suivre photographiquement chaque instant de l'accélération d'une fusée depuis sa rampe de lancement »<sup>1</sup>. Il poursuit : « Je pense que c'est encore possible pour l'histoire des émotions, alors qu'il est maintenant trop tard pour la psychologie, l'ethnologie et la philosophie des émotions. Ce qui a été publié jusqu'à présent dans l'histoire des émotions peut encore être rassemblé, même si nous finirons par atteindre un point de non-retour, où la connaissance atteint une masse critique au-delà de laquelle aucune personne n'aura la capacité de l'absorber » [PLAMPER, 2015, p. 7]. Précisons-le d'emblée : nous n'avons nullement la prétention, pour la sociologie, d'avoir fait œuvre exhaustive. Et tel n'était pas le but. Comme le remarque Plamper pour l'histoire, il nous semblait que l'intérêt assez récent des sociologues pour les émotions méritait de s'y attarder un peu : enseignant-es tous deux, nous l'avons vu dans les sujets de recherche des étudiantes et étudiants. Chercheur·ses tous deux, travailler sur ou à partir des émotions nous a également permis, dans notre pratique personnelle, de soulever des questions beaucoup plus larges : des questions scientifiques (sur la socialisation, la domination, etc.), des questions méthodologiques (comment, concrètement, procéder ?) et des questions éthiques (quelle(s) place(s) laisser aux émotions des enquêt·es, et à celles que l'on éprouve en tant que chercheur·se, à chaque étape d'une recherche ?). Ce sont ces rencontres avec des textes que nous avons voulu raconter ici : les prises qu'ils nous ont offertes, les chemins qu'ils nous ont ouverts, mais aussi les interrogations et discussions qu'ils ont pu susciter, entre nous et dans ces conversations intérieures avec les auteur·rices que permet la lecture.

L'autre obstacle, déjà amplement documenté dans nombre d'ouvrages que nous avons lus ou avons lus pour ce projet, est la difficulté de s'arrêter sur une définition précise des émotions. Patricia Paperman et Ruwen Ogien le constatent dans l'introduction de leur livre :

« À supposer qu'on ait une idée à peu près claire de l'ensemble des choses qui peuvent être rangées dans la classe des émotions, on serait vite embarrassé par leur profonde hétérogénéité. Certaines émotions semblent universelles (la colère), d'autres

1. Cette citation, ainsi que toutes celles qui sont tirées d'ouvrages non traduits en français, sont de notre fait.

plus étroitement liées à un contexte social ou culturel (la pudeur, la honte). Certaines émotions semblent directement orientées vers l'action (l'orgueil), alors que d'autres le sont moins (la pitié), ou pas du tout (la nostalgie). Certaines émotions semblent pouvoir être évaluées du point de vue de leur rationalité (la peur, l'indignation) alors que ce genre d'évaluation pourrait paraître inapproprié pour d'autres émotions (l'amour, l'angoisse). Certaines émotions sont tenaces et résistent, même lorsqu'on découvre qu'il n'existe aucune bonne raison de les avoir (la haine, le dégoût et parfois la peur) ; d'autres disparaissent plus facilement dans les mêmes conditions (le regret). Certaines émotions se présentent comme des dispositions (l'amour) ; d'autres comme des épisodes ou des occurrences (la peur). Certaines émotions semblent pouvoir être provoquées physiologiquement ou contrôlées chimiquement, et n'avoir aucune caractéristique intentionnelle (l'euphorie), alors que d'autres semblent fortement intentionnelles et peu susceptibles d'être induites physiologiquement ou contrôlées chimiquement (la honte, la fierté). » [PAPERMAN et OGIEN, 1995, p. 7].

Qu'est-ce qu'une émotion, et plus précisément, qu'est-ce qu'une émotion en sociologie ? La réponse à cette question est difficile dans la mesure où, pour reprendre la formulation (certes provocante) de Peggy Thoits [1989], « il existe autant de définitions qu'il y a d'auteurs » [Ibid., p. 318]. L'étymologie du mot émotion nous renvoie au Moyen Âge : le verbe « esmouvoir » est synonyme de déséquilibre social, d'instabilité politique et de remise en cause du corps politico-social, perçu comme « un lieu de fluctuation et de mouvement [...] où les humeurs variables menacent en permanence de déstabiliser la société » [HOCHNER, 2016, p. 8]. Progressivement, sa signification change : l'émotion perd sa coloration politique et devient une expérience plus psychologique, un excès de sensibilité, située dans l'intériorité du moi. Si cette étymologie est souvent rappelée, comment tracer la distinction avec des termes parfois proches, comme sensations, sentiments, affects, passions ou humeurs ? Pour la plupart des auteur·rices, les sensations renvoient à des états d'ordre physiologique conscients et de courte durée. Les affects sont, quant à eux, des états d'âme plus durables et moins intenses liés aux évaluations positives et négatives d'une personne, d'un objet, d'un comportement ou d'une idée. Les sentiments, enfin, sont des expériences affectives plus durables, mais moins intenses que les émotions [THOITS, 1989]. Akoun et Ansart [1999] distinguent quatre états affectifs ou affectivités :

- l'affect : « dimension subjective des états psychiques élémentaires depuis l'extrême de la douleur jusqu'au plaisir intense » [Ibid., p. 12-13] ;
- l'émotion : « excitation vive et limitée dans le temps, accompagnée de manifestations physiques et culturelles différenciées selon leur contexte social » [Ibid., p. 179-180] ;

- la passion : « affectivité intense se manifestant par des comportements collectifs créateurs ou destructeurs, des mobilisations d'énergie, des attitudes peu accessibles au raisonnement » [Ibid., p. 385] ;
- le sentiment : « réactions affectives de longue durée, positives ou négatives intervenant dans la socialisation, les motivations et la construction des actions collectives » [Ibid., p. 476].

Isabelle Sommier [2010] développe cette typologie :

« Ainsi, l'émotion apparaît comme le dit *Le Robert* comme une "réaction affective, en général intense, se manifestant par divers troubles, surtout d'ordre neurovégétatifs". Elle exerce des effets corporels (battements de cœur, rougeur du visage, sueur, respiration accélérée...) et est suivie quelque temps après de deux phénomènes : la "ruminant mentale" (revoir l'événement déclencheur, l'interpréter dans une double dimension cognitive et évaluative) puis le partage social (en parler à autrui). L'émotion prépare et colore une action qui emportera des conséquences sur les relations d'ego à autrui : la soumission, la fuite ou l'évitement pour répondre à la honte, la haine pour exprimer la colère, etc. suivant un équilibre différent selon les situations et les cultures entre l'expression des émotions et leur répression, les deux étant culturellement codées – à la différence des affects qui restent sur un strict registre individuel. Du fait de cette inscription culturelle et sociale, l'émotion a une dimension nécessairement normative puisqu'elle fait l'objet d'une évaluation quant à son caractère socialement et conjoncturellement adéquat. La passion, quant à elle, est désormais surtout déclinée en littérature ou en langage commun pour désigner une inclination vive envers un objet (le jardinage, le football, etc.) [...] Les sentiments, enfin, se situent sur le registre long, individuel et collectif, orientant le comportement d'ego envers autrui et pouvant, par effet cumulatif, provoquer une émotion. » [Ibid., p. 193].

Selon Julien Bernard [2013] :

« Les émotions sont des états affectifs le plus souvent marqués par des états du corps, des pensées, des situations, et des expressions plus ou moins contrôlables [...]. Elles sont à la fois dépendantes et distinctes des humeurs (plus indéfinies quant à leur objet), des sentiments (plus stables dans la durée et impliquant davantage d'évaluation morales), et des sensations (strictement corporelles et n'ayant pas forcément de contenu affectif). » [Ibid., p. 7].

« Le plus souvent », « plus ou moins », on saisit bien la difficulté à donner une définition arrêtée, ces variations d'intensité, de durabilité, de contrôle, ne faisant pas toujours consensus parmi les sociologues. Christophe Traïni [2010] a, par exemple, recours aux neurosciences pour distinguer émotions et sentiments, et il arrive à une conclusion inverse de celle que l'on trouve habituellement<sup>1</sup>, puisque pour lui, « en ce qui concerne le domaine affectif, il serait ainsi permis de distinguer l'expérience phénoménale des sentiments (premier ordre) à la

1. Il nous semble que « sentiments » renvoient dans sa distinction à quelque chose de l'ordre de la sensation, du réflexe.

conscience réfléchie de l'émotion (deuxième ordre) » [Ibid., p. 339]. Il préconise ainsi « de réserver le terme de “sentiments” (*feelings*) afin de désigner très précisément les états corporels qui résultent de l'altération d'une partie des processus cérébraux automatiques par des réactions affectives » tandis qu'« il paraît crucial de réserver le terme “émotion” afin de désigner l'activité des individus dès lors qu'elle relève de ce travail de sélection et de transformation des informations par la conscience réfléchie » [Ibid., p. 339-340]. En effet, « contrairement à ce que pourrait nous laisser penser le langage courant, lorsqu'il l'érige en l'antithèse de la raison, l'émotion ne peut se manifester en l'absence d'un degré minimal aussi bien de *réflexivité* que de *compréhension intersubjective*. Éprouver une émotion, en effet, exige une capacité à réfléchir sur soi-même, un travail d'introspection par lequel l'individu est en mesure de rapporter son propre état mental à une taxinomie de conduites correspondant à certains types de circonstances. S'émouvoir implique une *évaluation* cognitive préalable, d'une part de la situation, d'autre part du vécu subjectif qu'elle provoque, et ce, afin de rendre intelligibles les réactions affectives qui étreignent le corps » [Ibid., p. 340].

Plutôt que de nous lancer dans une tentative vaine de classification, qui tendrait « irrémédiablement vers une multiplication infinie des critères de distinction des états affectifs – en fonction de leur intensité, de leur caractère plus ou moins immédiat, simple ou complexe, universel ou culturel, durable ou fugace, agréable ou déplaisant, spontané ou apprêté, etc. » [Ibid., p. 336], et sachant que la circulation des termes d'une langue à l'autre est très problématique (*emotion* en anglais est-il l'exact synonyme d'« émotions » ?), il nous semble plus utile d'appréhender en quoi la définition de ce qu'est une émotion conditionne la place qui lui est donnée et la problématique qui lui est appliquée. Soit les émotions sont considérées comme une expérience – socialement, historiquement et culturellement située – qui participe à la construction du monde social, voire des réalités dans lesquelles les individus sont plongés ; soit elles sont perçues comme des données purement biologiques, comprenant des composantes physiologiques, neurologiques et cognitives, et donc universelles, prévisibles, d'origine naturelle, qui peuvent cependant être influencées par le contexte social dans lequel elles se manifestent. Cette opposition entre les visions dites « constructivistes », et celles dites « positivistes » constitue le principal axe sur lequel se placent et sont

placés les différents spécialistes des émotions, notamment dans la sociologie des émotions internationale, et surtout américaine, bien plus développée que la sociologie française sur ce champ, comme en témoigne le nombre de manuels (*handbooks*) et d'ouvrages de synthèse déjà publiés depuis... une quarantaine d'années<sup>1</sup>. Chacune de ces approches aboutit à des prises de position théorique, méthodologique et empirique spécifiques, tant sur les caractéristiques des émotions, leur nombre et la nécessité de les différencier que sur la façon de les interroger et les analyser [CERULO, 2023 ; CHEDALEUX et DITER, 2023]. Comme Delphine Chedaleux et Kevin Diter [2023] le distinguent, pour les constructivistes, il existe un nombre indéfini d'émotions du simple fait que les « sociétés peuvent façonner, modeler ou construire autant d'émotions différentes nécessaires au bon fonctionnement du système social » [AVERILL, 1980, p. 326]. Les émotions sont pensées comme des « artefacts culturels » dont la forme, l'expression, les règles et les normes varient selon les contextes culturels et sociaux et selon les situations dans lesquelles se trouvent les individus [SHOTT, 1979]. Dans cette perspective, les émotions, les sentiments, les sensations ou les affects sont bien souvent pris pour synonymes et utilisés les uns à la place des autres [AVERILL, 1980 ; HOCHSCHILD, 1979] dans la mesure où les définitions – quand il y en a – sont laissées aux individus. Ce qui compte, pour ces chercheur·ses, est de comprendre la manière dont les états d'âme – quels qu'ils soient – apparaissent, sont gérés et sont travaillés par les femmes et les hommes en fonction de leurs propriétés sociales et de leurs conditions d'existence et de coexistence. Pour les « positivistes », il n'existe, au contraire, qu'un nombre limité d'émotions qu'il convient de distinguer. Selon elles et eux, il existe quatre, voire cinq émotions « basiques » ou « primaires » : la peur, la colère, la dépression et la satisfaction [KEMPER, 1987], auxquelles Turner et Stets [2005] ajoutent la surprise. Ces émotions, biologiquement innées, sont considérées comme universelles : elles se retrouvent à travers les cultures sous les mêmes formes, elles ont les mêmes substrats neurologiques et produisent les mêmes réactions physiologiques. Seules les situations dans lesquelles elles apparaissent, ainsi que leur intensité, peuvent varier en fonction des contextes sociaux, et plus précisément selon les rapports de pouvoir entre les personnes selon leurs statuts

1. BROOKS, 2024 ; FLAM et KING, 2005 ; HARRIS, 2024 ; KEMPER, 1990 ; LEMMING et BROOKS, 2014 ; PLUTCHIK et KELLERMAN, 1980 ; STETS et TURNER, 2006, 2014 ; TURNER et STETS, 2006.

respectifs. À leurs côtés existent des émotions dites « secondaires » comme la culpabilité, la honte, la déception ou l'amour, qui résultent de la combinaison ou de la modulation des émotions primaires, et qui ont pour particularité d'être socialement et culturellement construites et structurées [BERICAT, 2016 ; KEMPER, 1987]. Ces différentes émotions sont elles-mêmes distinguées des sensations, des affects et des sentiments à partir de trois principaux critères : leur caractère plus ou moins conscient, leur intensité et leur durée. Le but des positivistes sera alors de rendre compte de la diversité des émotions en appréhendant la part respective du biologique et du social dans la formation, la gestion et l'expression des états émotionnels des individus.

Dans leur ouvrage de synthèse *The Sociology of Emotions*, Turner et Stets [2005] proposent une typologie des approches adoptées par leurs collègues anglo-saxons en sociologie des émotions [voir aussi CERULO, 2023]. Ils distinguent cinq approches : interactionniste, dramaturgique, ritualiste, structurelle et évolutionniste. L'approche interactionniste se concentre sur les interactions sociales et la manière dont elles influencent les émotions. Ces dernières ne sont pas innées, mais sont le résultat de ces interactions. Les significations que les gens attachent à leurs émotions et à celles des autres sont également construites dans ces interactions, comme le décrit l'approche dramaturgique. Cette dernière, inspirée de la métaphore théâtrale employée par Goffman, insiste sur le « jeu » que joue chacun et chacune sur les diverses scènes sociales, et sur l'apprentissage des « règles », par exemple émotionnelles. Comme nous le détaillerons, nous apprenons les règles d'expression des émotions (quelle émotion je dois exprimer, à quel moment et comment), et le respect ou pas de celles-ci est primordial dans le déroulement des interactions avec autrui, ces dernières pouvant, en retour et inversement, susciter également des émotions. Les approches ritualistes mettent l'accent sur la force des émotions, en tant que capables de créer une intégration sociale et une solidarité entre les membres d'un groupe à travers des « chaînes de rituels d'interaction », notamment en engendrant des émotions partagées, qui sont le ciment de l'identité collective des groupes, et donc la condition de la cohésion et solidarité au sein des groupes sociaux. Les approches structurelles détaillent la façon dont les émotions font écho à la structure sociale et en même temps, contribuent à la reproduire : l'idée n'est plus ici d'étudier le niveau micro des interactions, mais bien le niveau macro de la place dans l'espace social. Enfin, les approches évolutionnistes considèrent

les émotions comme des adaptations biologiques remplissant des fonctions évolutives, et dans une perspective que l'on peut définir comme sociobiologique, permettent le développement social dans la transition vers des sociétés plus complexes. Nous aurions pu décliner cette typologie comme autant de chapitres de notre plan. Nous aurions aussi pu aborder la place des émotions en prenant comme entrées les grands champs classiques de la sociologie : les émotions dans la sociologie de la famille, dans la sociologie de la culture, dans la sociologie du travail, dans la sociologie des mouvements sociaux, etc. Nous aurions pu également choisir un plan thématique, et égrener les émotions les unes après les autres : cette possibilité a vite été écartée, en raison du risque d'une liste à la Prévert, forcément incomplète, forcément contestable. Nous avons préféré un plan reprenant nos grandes questions, qui ont finalement été les énigmes qui nous ont animé-es pour lancer ce projet, et tout au long de sa réalisation : pourquoi la sociologie française a-t-elle mis tant de temps à considérer les émotions comme un objet sociologique légitime (Chapitre 1) ? Celles-ci étaient-elles complètement absentes de la sociologie française et européenne (Chapitre 2) ? Quand commence-t-on à se pencher sur la « fabrique » sociale et culturelle des émotions, et que peuvent nous en dire l'histoire et l'anthropologie (Chapitre 3) ? Une approche des émotions peut-elle nous aider à analyser les mécanismes de production et de légitimation de l'ordre sexué, social et racial (Chapitre 4) ? Quelle est la place des émotions dans l'ordre économique capitaliste (Chapitre 5) ? Enfin, les émotions ne sont-elles que des objets sociologiques ? N'interfèrent-elles pas dans le quotidien de la recherche ? Et concrètement, comment faire pour les étudier (Chapitre 6) ? Chacune des possibilités énoncées se décline dans ce plan : nous aborderons certaines émotions particulières et certains champs de la sociologie, mais au service et à l'occasion de nos questions problématisées. Écrire un manuel, finalement, ne diffère pas en cela de nos expériences d'enquêtes empiriques : le but n'est pas l'érudition pour l'érudition, mais la belle aventure intellectuelle de l'enquête. Cette dernière nous met en mouvement (nous meut) aiguillonné-es par une énigme que nous déclinons en questions, et auxquelles nous tentons d'amener des réponses progressivement. Ici, l'enquête ne s'est pas faite sur le terrain, en déployant nos méthodes habituelles (entretiens, observations, questionnaires...), elle a plutôt pris la forme d'une exploration bibliographique : nous avons avancé en sélectionnant les lectures comme autant de pistes, de traces, d'indices qui nous aidaient, tout simplement, à penser [GINZBURG, 1980].

Maximo Cerulo [2023] définit en ces termes ce qu'il nomme dans le résumé de l'article la « soi-disant sociologie des émotions » :

« La sociologie des émotions analyse et observe comment les émotions et, surtout, leurs manifestations mettent en contact l'individu avec lui-même et avec la société qui l'entoure, et comment ces manifestations l'aident à "être dans le monde", pour utiliser une terminologie phénoménologique. Les émotions, donc, en tant que canaux de communication et de rencontres, en tant que ponts et portes de socialisation et d'intersubjectivité, mais aussi en tant qu'outils de pouvoir et de contrôle social » [Ibid., p. 24].

D'autres auteurs ont souligné la difficulté de cette entreprise, qui va contre le sens commun :

« Analyser les émotions selon une visée sociologique ou anthropologique ne va pas de soi. Éprouvées corporellement, produits d'une perception ou d'une appréciation subjective d'un objet ou d'une situation, limitées dans le temps, changeantes, les émotions, en tout cas telles que nous les concevons ordinairement, dans leur résonance physique et mentale ou dans leurs expressions plus ou moins réactives, relèveraient plutôt d'un "être-au-monde" qui serait strictement individuel, et, dès lors, plutôt justiciable d'une analyse psychologique » [BERNARD, 2015].

C'est bien tout le défi de la sociologie que de montrer les logiques sociales qui, autrement, continueraient à agir en sourdine, en arrière-plan caché, et n'en seraient que plus efficaces dans la reproduction des dominations. Aucun cynisme, aucun désenchantement à cela : les émotions, si elles sont encadrées dans les règles et normes sociales, sont aussi la condition des interactions sociales, du dynamisme, du changement. Analyser les mécanismes sociaux n'enlève rien à la réalité ni à la sincérité de ce qui est vécu. Cela vaut aussi pour nous : après l'enthousiasme qui nous a animé-es tout au long de ce projet, ainsi que les doutes et le découragement parfois face à l'ampleur de la tâche et aux jours qui filent, après l'excitation des discussions et des lectures partagées, le plaisir de voir les éléments s'enchaîner et le fichier en ligne augmenter en pages et en caractères, c'est désormais l'espoir qui nous anime. L'espoir que ce livre pourra vous aider, vous guider dans ce champ de recherche passionnant et foisonnant, qu'il vous donnera envie de poursuivre, que ce soit par des lectures, des réflexions, voire des applications dans vos vies quotidiennes et professionnelles. La métaphore des « lunettes » avait été utilisée pour la sociologie du genre : pour celle-ci comme pour la sociologie des émotions, il vaudrait mieux parler d'opération définitive de la cornée, car il est impossible, ensuite, de revoir le monde « comme avant ». À vous de décider si vous prenez ce risque, ou plutôt, si vous vous emparez de cette chance !



## Chapitre 1

# Les émotions, filles malheureuses du savoir en Occident ?

Ce premier chapitre vise à comprendre la dévalorisation des émotions dans la culture et la pensée occidentale, et sa difficile place dans la sociologie française. Que l'on prononce le mot « émotion », et pour l'esprit occidental surgit en opposition quasi réflexe le mot raison. Le binôme émotion/raison ne serait ainsi qu'un énième avatar des dichotomies classiques qui ont régi nos systèmes de pensée : émotion/raison, émotion/intelligence, immédiateté/réflexion, nature/culture, inné/acquis, instinctif, irrationnel / raisonné, corps/cerveau, individu/société... et les corollaires qui lui sont associés, qui opposent d'un côté les femmes et enfants aux hommes, les fous aux sages, les « barbares » ou autres « primitifs » aux « blancs » et « civilisés ». S'il n'est pas possible ici de retracer en détail et de façon exhaustive les aléas des « passions » et des émotions, et comment, dans le vocabulaire, les premières ont cédé la place aux secondes [DIXON, 2003], quelques jalons nous permettront de comprendre un héritage dont il a fallu lentement se défaire pour rendre aux émotions toute leur légitimité comme objet sociologique, mais aussi pour faire des sciences sociales des approches légitimes des émotions, longtemps chasse gardée des naturalistes. La philosophie élabore ainsi un dualisme émotions/raison, tandis que la physiologie les inscrit dans le dualisme nature/culture.

## Émotions et raison : histoire d'une dévalorisation

### Le dualisme émotions/raison

*L'héritage de la philosophie grecque : les « passions »*

Notre mot « émotion » vient du verbe latin *movere*. Les Grecs, quant à eux, utilisent le mot *pathos* ou au pluriel *pathé*, dont on retrouve l'étymologie dans « passion ». Même si Platon ne propose pas de concept ni de typologie unifiée des émotions [CANDIOTTO et RENAUT, 2020], les « passions » sont néanmoins sujettes à discussions dans nombre de ses dialogues : la peur (*Protagoras*), le désir (*Charmide*), le plaisir, la colère, la honte, la peur, la fierté, l'admiration (*République*), l'amour (le *Banquet*, le *Phèdre*)... Elles dépassent donc les émotions (catégorie dont la définition et la délimitation ne sont d'ailleurs toujours pas fixées selon les auteur·rices contemporains), et englobent ce que l'on désignerait aujourd'hui comme des sensations ou des sentiments. Dans toute l'œuvre de Platon se déploient les rapports complexes des « passions » avec la raison [PRICE, 2010]. Les émotions ont pour siège le corps, où est enfermée l'âme, elle-même partagée entre une dimension rationnelle et immortelle, l'esprit, et une dimension non rationnelle et mortelle, les appétits (*République*). Les appétits et la raison peuvent entrer en contradiction, puisque les émotions liées à l'appétit surviennent de frustrations ou de satisfactions indépendantes du jugement de ce qui est rationnellement bon et bien (les émotions seraient ici plus proches des sensations : la sensation de plaisir à boire quand on a soif, indépendamment du fait de savoir si la boisson est bonne ou pas pour notre santé). Quant aux liens entre raison et esprit, ils peuvent être illustrés par la colère, située dans l'esprit, et elle-même source éventuelle de honte, quand elle est dirigée contre soi, mais aussi l'admiration et la fierté, potentielles alliées de la raison. Dans le *Timée*, Platon propose même un ancrage physique de cette tripartition : la raison, part immortelle de l'âme, est localisée dans la tête, l'esprit dans le cœur (avec les émotions associées, la colère et la virilité) et l'appétit et les désirs dans le foie et en deçà. Plus les émotions sont « éloignées » de la tête, et de la raison, plus les conflits sont probables. L'esprit « croit » ce que la raison « sait », et sa proximité (ils ne sont séparés que par le cou) lui permet d'avoir accès au « *logos* », tandis que l'appétit ne fonctionne que par les « images »

et l'imagination. Si les appétits sont une bête sauvage, le dompteur est la raison, tandis que la colère serait le fouet<sup>1</sup>. Une autre métaphore bien connue est celle de l'attelage, décrite dans le *Phèdre* : l'âme est un char ailé, où le cocher – la raison – guide l'attelage d'un cheval noir, impétueux, attiré par la terre (partie désirante de l'âme) et un cheval blanc, noble et obéissant, aspirant au ciel et représentant le cœur. L'âme vise le ciel des Idées, mais son voyage est chaotique, accidenté, du fait de cet attelage mal assorti.

Si Platon inscrit donc la philosophie dans la méfiance envers les émotions et la recherche de cet état perdu où l'âme avait accès direct aux Idées sans le truchement, le flou et le brouillard induits par le corps (avec le jeu de mots *sôma*, « corps », et *sêma*, « tombeau »), la place qu'Aristote accorde aux émotions est plus ambivalente. Les émotions jouent un rôle central dans la *Rhétorique*, au point qu'il est parfois considéré comme le premier théoricien des émotions. La rhétorique et les émotions ont en effet en commun « d'entretenir un rapport problématique à la philosophie » [EBBERSMEYER, 2010, p. 234], puisqu'elles sont soupçonnées de manipuler l'auditeur afin de le convaincre contre son gré, et sans recours aux argumentations rationnelles : « suivre le sentiment, c'est ne pas être en mesure de démontrer rationnellement une idée ou un jugement, mais étant dans un état d'agitation émotionnelle, se laisser aller à un jugement ou à une action que l'on n'aurait pas acceptée en y réfléchissant » [*idem*]. Aristote définit en effet les émotions de la sorte : « Les émotions (*pathê*) sont toutes ces choses à cause desquelles les gens changent et évoluent dans leurs jugements, et qu'accompagnent douleur et plaisir, par exemple la colère, la pitié, la terreur et d'autres choses du même ordre ainsi que leur contraire »<sup>2</sup>. Aristote en distingue quatorze dans sa *Rhétorique* : le calme, la colère, la honte, l'impudence, la crainte, l'assurance ou l'audace, l'envie, l'émulation, le mépris, la compassion, le bienfait, l'indignation, l'amour et la haine.

Les émotions, néanmoins, ne sont pas condamnées en tant que telles : « le vertueux aristotélicien n'est pas celui qui ne ressent aucune émotion, mais celui qui les éprouve à bon escient, quand, où et comme il le doit. [...] Les états émotionnels ne sont donc pas des états en eux-mêmes déficitaires du point de vue moral. Au contraire, les émotions

1. Nous empruntons cette métaphore à Barbara Rosenwein [2006, p. 34] : « Les appétits étaient des bêtes sauvages ; la raison, le dompteur de lions. Le fouet de la raison était la colère, qui se levait sur son ordre pour contenir les autres émotions ».

2. ARISTOTE, *Rhétorique*, 1378a19-22

justes et la bonne mesure en elles sont un ingrédient important du bon agir et du bon juger » [EBBERSMEYER, 2010, p. 242]. Les émotions ne sont pas bonnes ou mauvaises en soi, et il est du devoir de l'orateur d'utiliser les émotions, dans son usage de la rhétorique, pour amener l'auditeur au juste et au bon, et au bien-être de la communauté plutôt qu'individuel : les émotions ne font pas que courir le risque de « séduire » notre jugement, elles peuvent aussi le « conduire ». C'est ce qui permet de distinguer entre le bon rhéteur et le démagogue, là où Platon ne pose pas une telle distinction – lorsque, par exemple, il affirme que la démocratie est toujours condamnée au pouvoir des démagogues<sup>1</sup>. En cela, elles doivent être objet d'éducation chez les jeunes, afin que le jugement juste devienne une seconde nature, un « habitus ».

Si les stoïciens eux aussi croient dans les vertus de l'éducation, leur but néanmoins diffère : l'idéal visé est l'« apathie » (*a-pathéia* : absence de passions) afin d'accéder à l'« ataraxie », que l'empereur Marc-Aurèle décrit dans ses *Méditations*. Si Cicéron se présente comme un admirateur des Stoïciens, Sénèque s'intéresse particulièrement à la colère, qu'il relie à la théorie des humeurs élaborée par le médecin grec Galien, à partir d'Hippocrate. Cette théorie repose sur les quatre éléments (eau, air, terre, feu), qui, combinés aux quatre propriétés physiques (chaud, froid, humide, sec) influent sur les quatre humeurs (le sang, la bile, la pituite et l'atrabile), elles-mêmes liées à quatre tempéraments : les sanguins, les flegmatiques, les mélancoliques et les colériques, dont notre vocabulaire a gardé trace. Comme le décrit Barbara Rosenwein [2006], le christianisme va modifier la hiérarchie des émotions<sup>2</sup> : « Le triomphe du christianisme n'a pas changé les mots utilisés pour désigner les émotions, mais il a modifié leur signification. Les valeurs et les objectifs chrétiens ont bouleversé les anciennes normes : les actes audacieux ont été attribués aux ascètes, et non plus aux héros guerriers ; l'élite morale a désigné les “convertis”, et non plus les personnes bien éduquées ; la vertu est devenue une question d'humilité, et non de virilité. [...] Le christianisme a réussi à provoquer des changements sismiques dans les émotions qui étaient valorisées ou dédaignées, ainsi que dans les normes de leur expression » [Ibid., p. 41]. Augustin (354-430) établit ainsi une hiérarchie en sept étapes de l'accomplissement de l'âme, allant de l'état physique,

1. Pour un usage politique de la rhétorique aristotélicienne, voir notamment le livre de Peter Brown [1998].

2. Nous renvoyons à son ouvrage pour les détails sur cette période.

végétatif à la béatitude de l'épiphanie divine. D'après lui, la plupart des émotions peuvent être bonnes ou mauvaises, selon la direction que leur donne la volonté :

« Le facteur important [...] est le caractère de la volonté [*voluntas*] d'un homme. Si la volonté est mal dirigée, les émotions [*motus*] seront mauvaises ; si la volonté est juste, les émotions seront non seulement irréprochables, mais louables. La volonté est engagée dans tous ces actes ; en fait, ils sont tous essentiellement des actes de volonté. En effet, qu'est-ce que le désir [*cupiditas*] ou le bonheur [*laetitia*] si ce n'est un acte de volonté [*voluntas*] en accord [*consensione*] avec ce que nous souhaitons ? Et qu'est-ce que la peur [*metus*] ou la tristesse [*tristitia*] sinon un acte de volonté en désaccord avec ce que nous rejetons ? » [cité dans ROSENWEIN, *op. cit.*, p. 50]

Malgré l'importance de la volonté humaine, en raison du péché originel, l'homme est malheureusement guidé vers la mauvaise direction et seul celui qui place cette volonté en Dieu peut espérer progresser, le but étant la vie après la mort, le corps humain n'étant vu que comme transitoire et périssable.

## Raison et émotions chez Descartes

Mais l'héritage le plus marquant pour la pensée occidentale est sans doute celui de Descartes (1596-1650), et du dualisme entre raison et émotions, corps et esprit. Descartes publie en 1649 *Les passions de l'âme*. Il y décrit l'ancrage corporel des émotions, par le truchement de la glande pinéale, point de contact entre l'âme et le corps : « Concevons donc ici que l'âme a son siège principal dans la petite glande qui est au milieu du cerveau d'où elle rayonne en tout le reste du corps par l'entremise des esprits, des nerfs et même du sang, qui, participant aux impressions des esprits, les peut porter par les artères en tous les membres » (art. 34). Il va également tenter une typologie des émotions, distinguant les six passions primitives (admiration, amour, haine, joie, désir, tristesse), composant ensuite les trente-quatre autres. Descartes pose ainsi un modèle qui sera amplement repris et décliné : celui d'une catégorisation possible des émotions, à partir d'une explication physiologique, et donc universelle. Descartes, néanmoins, laisse la place à l'individu, et notamment à l'influence de sa volonté, qui peut venir « corriger » les impulsions de l'âme. Comme l'écrit David Le Breton, « la machinerie des passions connaît ainsi la correction facultative de la volonté d'un sujet qui n'est pas tout à fait une marionnette passive » [LE BRETON, 2021, p. 115].

### *Le siècle des Lumières*

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la question des émotions occupe une place centrale dans les réflexions philosophiques, et elles sont souvent vues sous un angle ambivalent. En général, les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle sont marqués par les Lumières et une réévaluation de la nature humaine, influencée par la raison et l'expérience. L'idée dominante à cette époque est la primauté de la raison sur les émotions. Des penseurs comme Voltaire, Rousseau et Diderot considèrent la raison comme le moteur principal du progrès humain, tandis que les émotions, bien que reconnues comme faisant partie de l'expérience humaine, sont souvent vues comme des forces irrationnelles et parfois destructrices. La raison et la réflexion philosophique permettent de mieux comprendre et maîtriser ces émotions, surtout dans le cadre de la société et des comportements moraux. Parmi les philosophes des Lumières, Jean-Jacques Rousseau offre cependant une approche particulière des émotions. Contrairement à d'autres penseurs rationalistes, Rousseau valorise l'émotion dans le développement de l'individu. Dans *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* et *Émile*, il explore comment les émotions peuvent guider l'individu vers une vie plus authentique et plus en harmonie avec la nature. Pour Rousseau, les émotions liées à la sensibilité (la capacité d'éprouver des sentiments et des émotions profondes) sont essentielles pour la moralité et l'épanouissement humain. Il n'en contribue pas moins à ce dualisme, puisque les émotions renvoient à l'état de nature, avant qu'il ne soit perturbé, abîmé, par la culture. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la philosophie de l'esprit et les premières réflexions sur la psychologie humaine commencent à émerger. Des figures comme David Hume abordent les émotions d'un point de vue empirique et philosophique. Pour Hume, les émotions, ou « sentiments », jouent un rôle crucial dans la formation du jugement moral. Les émotions ne sont pas seulement des réactions irrationnelles, mais elles font partie de notre compréhension du bien et du mal, de la vertu et du vice. Enfin, d'autres philosophes, comme Emmanuel Kant, cherchent un équilibre entre émotion et raison. Bien qu'il place la raison au centre de sa philosophie morale, en particulier avec l'impératif catégorique, il reconnaît que les émotions humaines peuvent être des motivations puissantes, mais qu'elles doivent être régulées par la raison pour être moralement valables. Chez Kant [1798], l'émotion est donc subordonnée à la rationalité